

## SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNEE 2016<sup>1</sup>

### I. L'ELEVAGE

#### 1.1. La production bovine

##### Les abattages OCEF

	2015			2016					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyens	Nombre de têtes	<i>Evol.</i>	Poids en tonnes	<i>Evol.</i>	Poids moyens	<i>Evol.</i>
Gros et jeunes bovins	6 740	1 846	274	5 808	-14%	1 607	-13%	277	1%
Veaux	7 261	885	122	6 793	-6%	835	-6%	123	1%
<b>TOTAL</b>	<b>14 001</b>	<b>2 731</b>		<b>12 601</b>	<b>-10%</b>	<b>2 442</b>	<b>-11%</b>		

Source : OCEF

Le nombre de têtes abattues par l'OCEF en 2016 a diminué de 10% par rapport à 2015, et de 20% par rapport à 2014, où les conditions climatiques sèches d'une partie de l'année avaient conduit certains éleveurs à vendre plus d'animaux, à un poids moyen plus faible. Le poids total des abattages diminue ainsi de 11%.

Par ailleurs, avec en moyenne 15 300 naissances déclarées par an ces deux dernières années dans le cadre de la mesure d'aide à la vache allaitante, on observe un recul d'environ 9% des naissances par rapport à 2014 et de 18% par rapport à la période 2007-2013 (18 600 naissances annuelles en moyenne sur cette période). Ces évolutions à la baisse seraient liées au contexte climatique défavorable et à un possible ajustement du nombre de vaches mères au regard de la disponibilité de la ressource fourragère.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 (délibération n°19/CP du 23 juin 2015), et suite à une volonté de répondre au mieux à la demande du marché, la définition des normes de classification des viandes bovines locales a évolué. Trois nouvelles classes en gros bovins ont été créées (AA, CC et taureau), et la catégorie jeunes bovins a été supprimée, ne répondant plus à aucune attente du marché (faible poids de carcasse au regard de la conformation). La barre de poids des veaux a été modifiée pour les veaux de classe A (poids inférieur ou égal à 165 kg). Ce poids est inférieur ou égal à 160 kg pour les autres veaux.

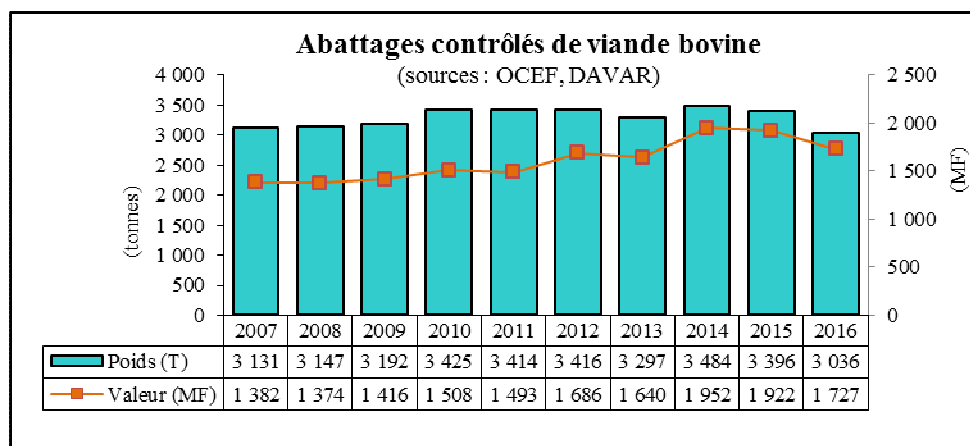
Les abattages en **prestation de service OCEF** représentent 22,8 tonnes en 2016 (22,6 tonnes en 2015).

**Les abattages des bouchers de l'intérieur<sup>2</sup>** actuellement connus s'élèvent à 571 tonnes, pour 2 817 têtes en 2016. En 2015, ces abattages s'élevaient à 643 tonnes de carcasses pour 3 032 têtes, soit une diminution de 7% en nombre de têtes entre les deux années, et de 11% en volume. Certaines déclarations d'abattage pouvant arriver plus tardivement, les données sont susceptibles d'évoluer.

<sup>1</sup> Sources utilisées, sauf mention contraire : abattages : OCEF et DAVAR ; commercialisations de végétaux : Chambre d'agriculture, DAVAR, Arbofruits, ERPA, OCEF ; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB) : Douanes ; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...) : provinces et ERPA.

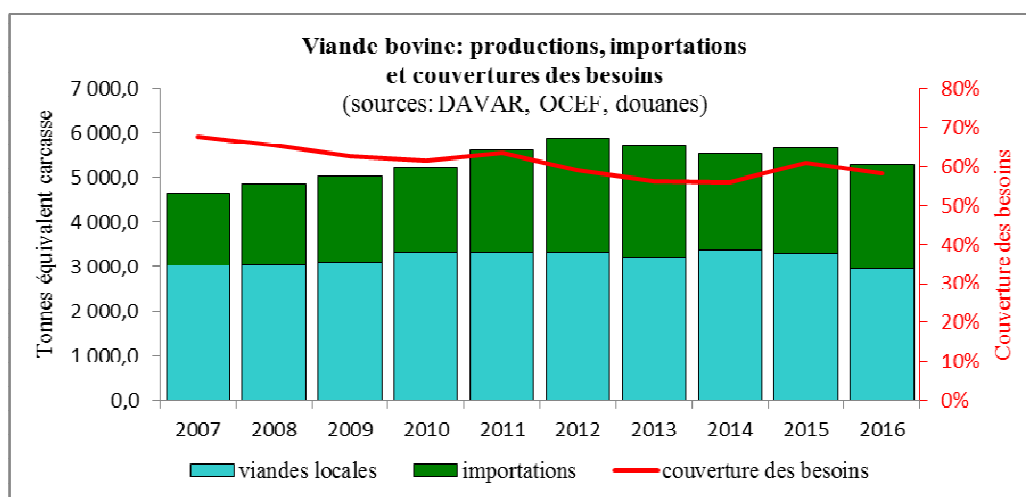
<sup>2</sup> Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme « abattages des bouchers de l'intérieur » l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu de l'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés).

**La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur » 2016 est provisoirement** arrêtée à 15 526 têtes pour 3 036 tonnes de carcasses et 1 727 millions de F CFP. Elle était de 3 396 tonnes pour 1 922 millions de F CFP en 2015, soit 11% de moins en volume et 10% de moins en valeur.



Depuis 2006, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA<sup>1</sup>, verse une aide, afin de soutenir la filière bovine. En 2012, cette intervention a été revalorisée, expliquant en partie l'augmentation de près de 13% de la valeur sur cette même année par rapport à 2011. En 2014, une nouvelle revalorisation a été décidée. Par ailleurs, l'arrêté n°2013-3745/GNC de décembre 2013 fixait de nouveaux prix d'achat à l'éleveur, effectifs à partir de janvier 2014. Ainsi, en 2014, on observe une augmentation de 19% de la valeur. Enfin, l'arrêté n°2015-1673 du 25 août 2015 permet de fixer de nouveaux tarifs d'achat à l'éleveur par l'OCEF sur la base de la nouvelle classification. Il est entré en application au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Avec 1 868 tonnes en 2016, les **importations de viande bovine**<sup>2</sup> diminuent de 11% par rapport à l'année précédente (2 107 tonnes). En valeur, elles représentent 1 633 millions de F CFP, soit 9% de moins qu'en 2015 (1 787 millions de F CFP). Le prix<sup>3</sup> d'achat moyen de l'OCEF de viandes et abats bovins importés a ainsi augmenté sur l'ensemble de l'année de 3% par rapport 2015.



En 2016, la **couverture des besoins**<sup>4</sup>, en volume, est évaluée provisoirement à 56%, soit 2 points de moins qu'en 2015, et 5 points de moins qu'en 2014 où l'on avait constaté

<sup>1</sup> ERPA : établissement de régulation des prix agricoles

<sup>2</sup> Source : Douanes (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

<sup>3</sup> Prix CAF (Coût, assurance et fret)

<sup>4</sup> Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

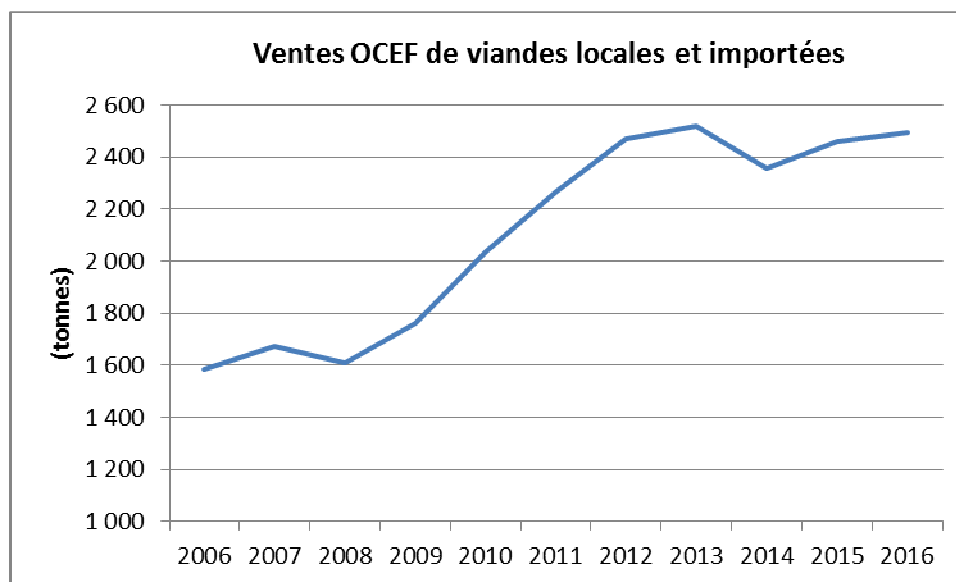
l'augmentation des abattages liés à la sécheresse, et en conséquence l'ajustement des importations par l'OCEF. Pour rappel, la couverture des besoins approchait les 90% avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement.

## 1.2. La production porcine

20 926 têtes ont été abattues par l'OCEF correspondant à 1 854 tonnes en 2016. Si le nombre de têtes abattues a peu varié (-1%) par rapport à 2015 (21 064 têtes), le volume abattu a augmenté de 3% (1 806 tonnes de carcasses en 2015). En dix ans, les abattages OCEF ont augmenté d'un peu moins de 50% en volume. Après une progression notable à partir de 2010, suite à l'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud et au déploiement progressif de ses activités en province Nord, la contribution de la province Nord s'établit à hauteur de 30% en nombre total de têtes abattues (contre 18% en 2009).

Le poids moyen des carcasses (hors porcelets), avec près de 89 kg, a peu varié (+1%) par rapport à 2015. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 86% du nombre de têtes abattues (80% en 2015 et 77% en 2014).

*Après une régression des ventes OCEF en 2014 (-6%), elles repartent à la hausse en 2015 (+4%). Néanmoins, le bilan est mitigé. Au premier semestre, les ventes de viandes importées ont régressé (-12% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014), afin de favoriser l'écoulement de la production locale (+12%). La majorité des découpes locales congelées vendues sur la première partie de l'année, engendrées par la surproduction porcine, n'a par ailleurs pu être écoulée qu'à prix ristourné. Au second semestre 2015, en revanche, les ventes de viandes importées augmentent de 9% par rapport à la même période 2014, et celles en viandes locales de 2%. En 2016, les ventes augmentent dans une moindre mesure (+1%), avec toutefois des disparités : -3% pour les ventes de viandes locales (avec notamment -91% pour les ventes de découpe locale) et +13% pour les viandes importées.*

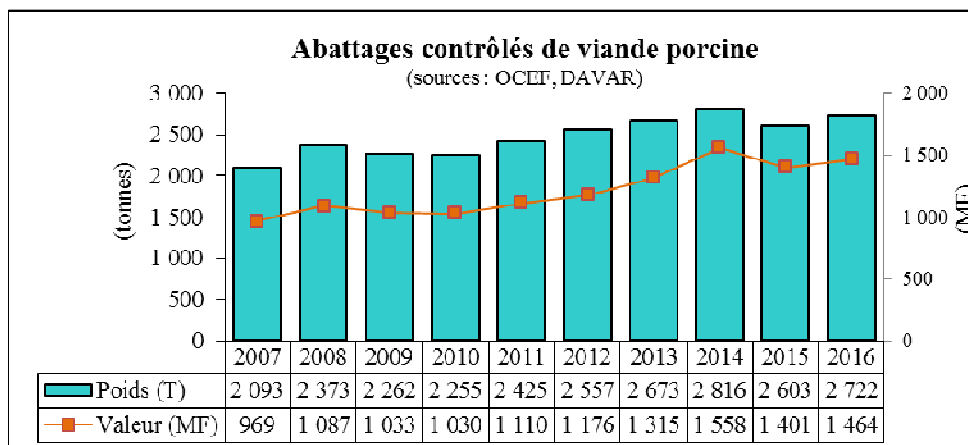


**Les abattages de porcs en prestation de service** connus sont de 152 tonnes en 2016 (128 tonnes en 2015).

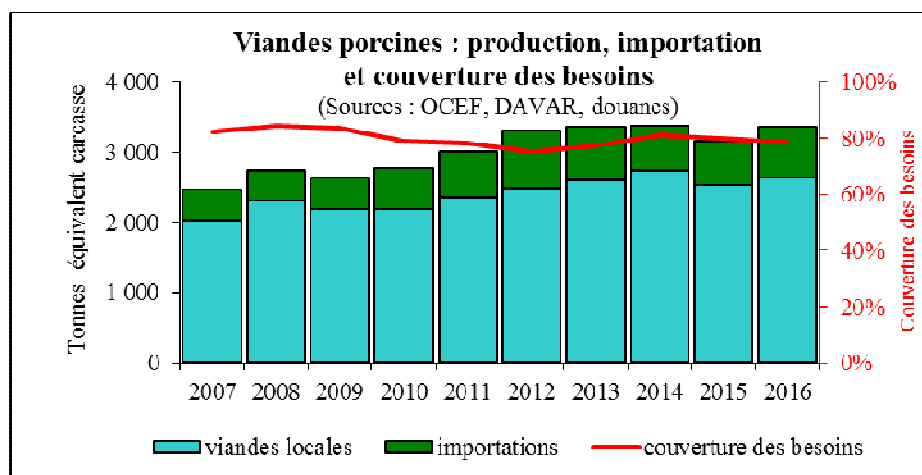
**Les abattages de porcs réalisés par les bouchers de l'intérieur** en 2016, et actuellement connus, représentent 716 tonnes de carcasses, soit 7% de plus qu'en 2015 (668 tonnes). Néanmoins, comme pour les bovins, les données sont susceptibles d'évoluer. Le poids moyen s'établit à 98 kg en 2016 (87 kg en 2015).

**La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service »** est provisoirement arrêtée à 30 404 têtes pour 2 722 tonnes de carcasses, soit 5% de plus en volume qu'en 2015 (2 603 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 464 millions de F CFP (+5% par

rapport à 2015). Au dernier trimestre 2013, et suite au protocole d'accord sur l'accompagnement et le soutien financier apportés par la Nouvelle-Calédonie à la filière porcine, les prix d'achat de l'OCEF des carcasses locales de viandes porcines, qui n'avaient pas évolué depuis 1997, ont augmenté de 25 F CFP/kg (hors porcins de classe 3). A l'image de la filière bovine, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA, verse depuis octobre 2013 une aide, afin de soutenir la filière porcine. Cette dernière a été réévaluée en 2015<sup>1</sup>.



Après un bond des volumes importés entre 2009 et 2012 (environ le double), les **importations de viande porcine**<sup>2</sup> ont diminué de 37% entre 2012 et 2014. Elles augmentent à nouveau sur les deux dernières années pour s'établir en 2016 à 645 tonnes pour 222 millions de F CFP, soit une augmentation de 6% en volume et de 14% en valeur par rapport à 2015, l'écart observé avec les ventes OCEF pouvant être expliqué par la prise en compte de stocks flottants. Le prix<sup>2</sup> d'achat moyen de l'OCEF de viandes et abats porcins a augmenté de 7% par rapport à 2015. A titre indicatif, on notera également des importations de lards et de viandes transformées<sup>3</sup> à hauteur de 207 tonnes (225 tonnes en 2015) et de préparation à base de viandes et d'abats<sup>4</sup> (jambons et épaules) à hauteur de 1 209 tonnes (1 246 tonnes en 2015).



<sup>1</sup> Source : Mise en place d'un plafond, et dégressivité de l'aide.

<sup>2</sup> Source : Douanes (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement carcasses/morceaux avec os.

<sup>3</sup> Lard et viandes salées ou en saumure, séchées ou fumées (jambons, poitrines et épaules salés ou en saumure, séchés ou fumés, codes 0209 et 0210).

<sup>4</sup> Autres préparations et conserves de viandes (jambons, épaules et leurs morceaux, codes 1602.41 à 1602.42).

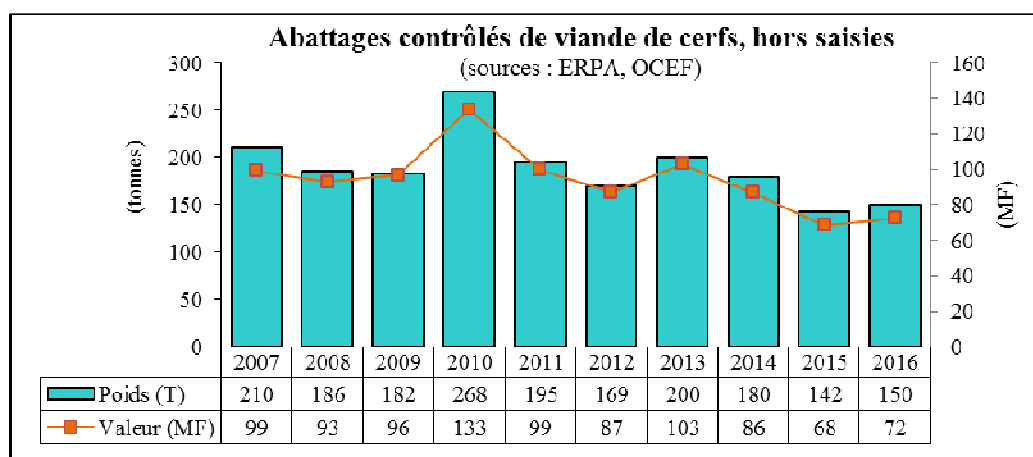
En 2004, la production locale couvrait 88% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines<sup>1</sup>. Malgré une bonne progression de la production locale, ce **taux de couverture** régresse régulièrement pour atteindre 75% en 2012. Cette évolution est liée au fort développement du marché de la viande porcine dans un contexte où la part de la production locale n'était pas suffisante. Courant 2013, ce marché s'est tassé et la production locale a atteint un seuil de saturation, entraînant un ralentissement des importations par l'OCEF. La couverture des besoins en viandes porcines a de fait progressé la même année. Elle s'établit à 80% en 2015 et 79% en 2016.

### 1.3. La production des autres élevages

#### LA PRODUCTION DE VIANDE DE CERF

En 2010 un nouveau schéma d'embouche avait été mis en place avec une embellie de la production sur cette même année. Depuis les niveaux de production sont en dessous de ceux de 2010. Les abattages **de cerfs par l'OCEF** (hors saisies)<sup>2</sup> représentent 150 tonnes en 2016, soit 6% de plus qu'en 2015, où les conditions climatiques plus défavorables ont pu limiter les captures et l'élevage de cerfs. La province Sud représente 64% des 150 tonnes abattues. En valeur, ces abattages sont de 72 millions de F CFP, soit 5% de plus qu'en 2015.

Les saisies représentent 5% des 158 tonnes abattues au total en 2016 (pour 6 182 têtes). La part des carcasses classées A est de 99% du tonnage abattu en 2016.



Les volumes de viande de cerfs exportés vers la France métropolitaine s'élèvent en 2016 à 31 tonnes pour 23 millions de F CFP<sup>3</sup> (23 tonnes et 17 millions de F CFP en 2015).

#### LA PRODUCTION OVINE

**Les abattages des bouchers de l'intérieur** sont de 2,3 tonnes en 2016 pour 141 têtes (2,5 tonnes en 2015). Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattages peuvent arriver tardivement.

Depuis 2008, afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achète et commercialise également de la viande ovine. **Les abattages d'ovins par l'OCEF** représentent 3,1 tonnes (hors prestation de service) en 2016 pour 172 têtes (2,3 tonnes en 2015).

<sup>1</sup> Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

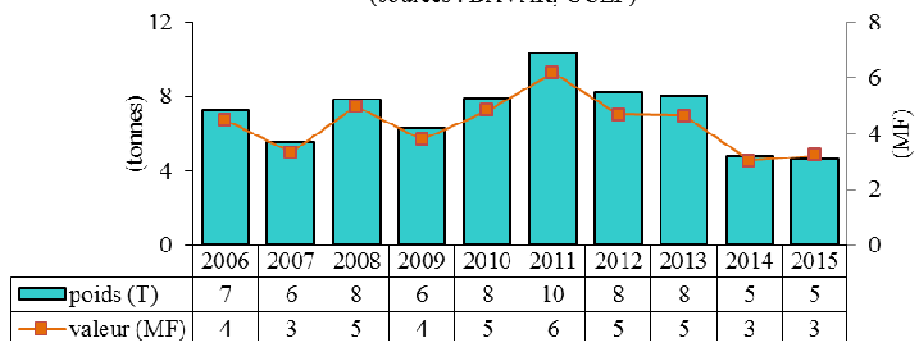
<sup>2</sup> Source : ERPA

<sup>3</sup> Valeur FOB, source Douanes.

La totalité des abattages « OCEF + bouchers de l'intérieur » est provisoirement arrêtée à **5,4 tonnes en 2016** et 313 têtes, pour 3,5 millions de F CFP, soit 13% de plus qu'en 2015 en volume avec 4,8 tonnes (et 3,3 millions de F CFP).

#### Abattages contrôlés de viande ovine

(sources : DAVAR, OCEF)



**Les importations de viande ovine**, avec 466 tonnes pour 344 millions de F CFP en 2016, ont augmenté de 11% en volume et de 6% en valeur par rapport à 2015 (418 tonnes et 325 millions de F.CF). Les ventes de viandes d'importation couvrent 99% des besoins en volume.

#### LA PRODUCTION CAPRINE CONTROLÉE

Les données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. Les données connues font état de 3,7 tonnes abattues en 2016 pour 1,9 million de F CFP (4,2 tonnes et 2,1 millions de F CFP en 2015).

#### LA PRODUCTION DE VOLAILLES ET DE LAPINS

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

**Les importations** de viandes de volaille (poules et poulets) s'élèvent à 9 465 tonnes en 2016, et augmentent peu par rapport à 2015 (9 362 tonnes, soit +1%). En valeur, elles diminuent de 6%, avec 2 105 millions de F CFP contre 2 231 millions de F CFP en 2015, soit un prix moyen en diminution de 7%. Les importations des autres volailles (basse-cour) diminuent de 6% en volume, passant de 255 tonnes en 2015 à 240 tonnes en 2016. Le prix moyen ayant diminué de 5%, on observe une baisse de 11% de la valeur avec 228 millions de F CFP en 2016 (256 millions de F CFP en 2015). Au total, toutes viandes de volailles confondues, ces importations s'élèvent donc à 9 705 tonnes, contre 9 617 tonnes en 2015.

Les importations de viande de lapin représentent 6,7 tonnes pour une valeur de 5,2 millions de F CFP en 2016 comme en 2015.

L'équivalent de 8,8 millions d'œufs pour 143 millions de F CFP ont été importés, soit 6% de moins qu'en 2015 en volume et 4% de moins en valeur (9,3 millions d'œufs pour 149 millions de F CFP). Ces volumes ont plus que triplé par rapport à 2009 (avant 2009, les importations étaient anecdotiques). Ils couvraient 13% des besoins en 2014 et 19% en 2015. En effet, même si la production d'œufs en 2015 avec 40 millions d'œufs étaient équivalente au final à celle de 2014, pour faire face à une baisse des taux de ponte des élevages notamment au premier semestre 2015, et anticiper la diminution de l'activité d'un des opérateurs, ces derniers ont augmenté les volumes importés sur l'ensemble de l'année, d'où une part plus importante des importations.

Les importations d'ovo produits s'élèvent à 21 tonnes pour 14 millions de F CFP (29 tonnes pour 25 millions de F CFP en 2015).

### LA PRODUCTION APICOLE

Les données de production de miel pour l'année 2015 ne sont pas connues à ce jour.

Les importations de miel s'élèvent à 4,5 tonnes pour 5,6 millions de F CFP en 2016, contre 3,8 tonnes et 3,8 millions de F CFP en 2015. Ces volumes restent néanmoins modestes au regard de la production locale (un peu plus d'une centaine de tonnes en 2015).

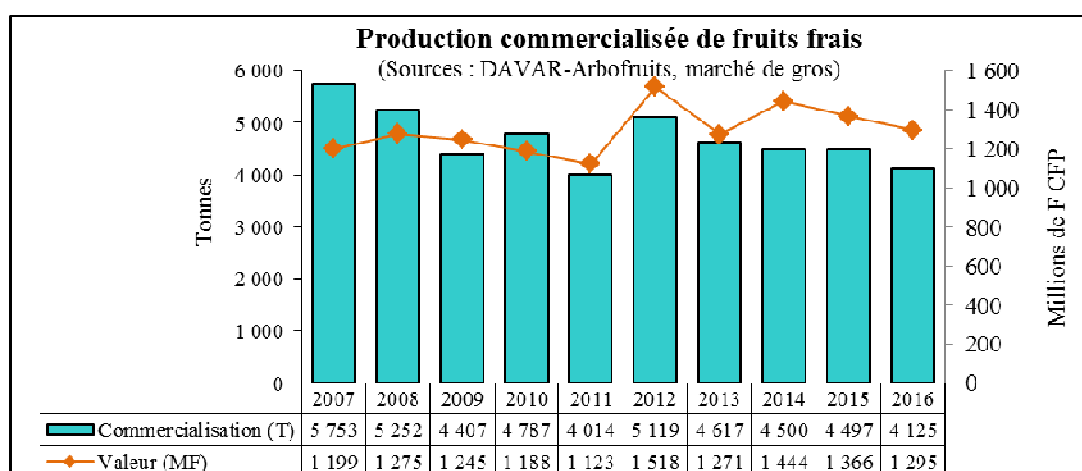
## II. LES FILIERES VEGETALES

Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des productions de fruits et de légumes sont les ventes enregistrées au marché de gros, l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR et auprès de la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association ARBOFRUITS), les données OCEF (pommes de terre) et ERPA (squashes). Le croisement de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.

### 2.1. Les fruits<sup>1</sup>

→ Les enquêtes mensuelles (DAVAR/Arbofruits) ont relevé 3 930 tonnes de fruits déclarées commercialisées (hors noix de coco), soit 9,8% de moins qu'en 2015 (4 359 tonnes). Les ventes enregistrées au marché de gros en 2016, avec 1 794 tonnes pour une valeur de 489 millions de F CFP, régressent de 10% en volume par rapport à 2015, et de 7% en valeur (1 998 tonnes pour 527 millions de F CFP en 2015). Les oranges, les pastèques et les bananes représentent presque les deux tiers des ventes de fruits déclarées au marché de gros en 2016.

→ Globalement, la production commercialisée en 2016 (approchée en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros) est évaluée à **4 125 tonnes pour 1 295 millions de F CFP**, soit 8,3% de moins en volume et 5,2% de moins en valeur par rapport à 2015 (4 497 tonnes pour 1 366 millions de F CFP). La province Sud produit 72% des fruits commercialisés, 26% proviennent de la province Nord et 2% de la province des îles Loyauté.



<sup>1</sup> y compris cocos verts et secs, hors vanille et bananes poingo (les enquêtes mensuelles ne renseignent pas les volumes)

La baisse des volumes commercialisés concerne principalement les agrumes (hors citrons et limes) avec 38% de moins (-451 tonnes) par rapport à 2015, et 47% de moins par rapport à 2014, la saison ayant été affectée par les papillons piqueurs (*Eudocima phalonia*).

Ce recul touche également les ananas (-69 tonnes et -16%), les melons (-67 tonnes et -35%), et les letchis (-75 tonnes et -57%), avec, pour ces derniers, une saison 2016/2017 moins conséquente que la précédente. Ils ont été en partie compensés par une production de bananes supérieure à celle de 2015 (+154 tonnes et +15%). On note également une hausse de la commercialisation des mangues (+78 tonnes), soit le double des volumes en 2015, et des citrons et limes (+47 tonnes et +23%).

### Principaux fruits commercialisés en 2015 et 2016

(Sources : enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

(tonnes)	2015	2016	Evolution
Bananes	1 016	1 169	15%
Oranges	950	660	-31%
Pastèques	738	751	2%
Ananas	434	365	-16%
Melon	194	127	-35%
Citrons et limes	203	250	23%
Mandarines	172	39	-77%
Letchis	131	56	-57%
Papayes	120	115	-4%
Mangues	78	156	100%
Autres*	461	436	-5%
<b>TOTAL</b>	<b>4 497</b>	<b>4 125</b>	<b>-8%</b>

\* Y compris noix de coco

→ **Les importations tous fruits confondus<sup>1</sup>** se sont élevées à **5 103 tonnes** pour 1 229 millions de F CFP en 2016, soit **une augmentation de 11% en volume et en valeur** par rapport à 2015 (4 592 tonnes pour 1 110 millions de F CFP). Parmi les principaux fruits importés, le prix moyen a diminué de 14% pour les oranges, de 11% pour les pastèques et les citrons et limes, et de 7% pour les pêches et les nectarines. Les autres fruits connaissent en revanche une augmentation de leur prix moyen : +21% pour les mandarines, +14% pour les prunes, +4% pour les raisins et +3% pour les poires. Pommes, poires, raisins et kiwis représentent un peu plus des trois quarts des fruits importés.

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés (la distinction entre les fruits frais et les autres fruits n'étant pas toujours possible). Source : Douanes



### Principaux fruits importés en 2015 et 2016

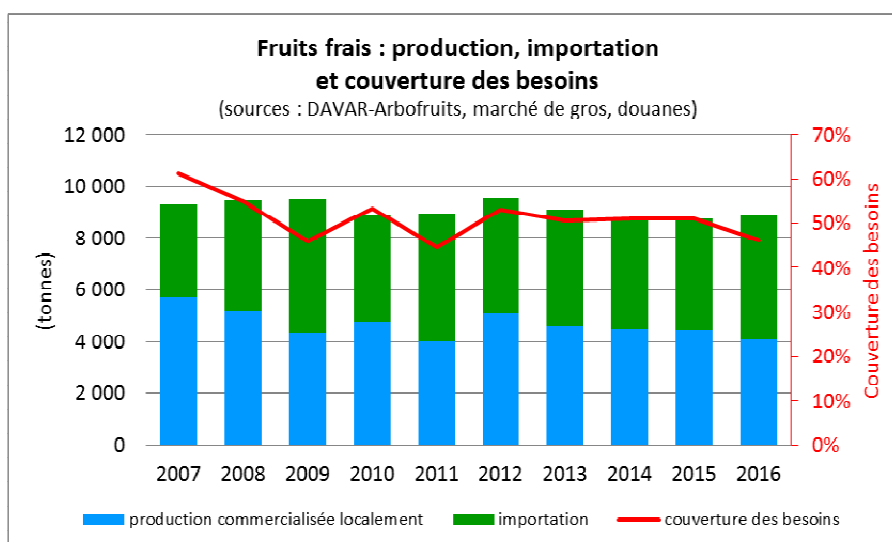
(Source : douanes)

(tonnes)	2015	2016	Évolution
Pommes	1 826	1 733	-5%
Poires	694	703	1%
Raisins	582	534	-8%
Kiwis	348	397	14%
Oranges	238	681	//
Mandarines	186	203	9%
Nectarines	105	106	1%
Prunes	86	85	-2%
Pêches	72	84	17%
Melons	54	135	//
Avocat	15	18	20%
Citrons et limes	15	15	-5%
Pastèques	16	23	41%
Autres fruits*	354	386	9%
<b>TOTAL</b>	<b>4 592</b>	<b>5 103</b>	<b>11%</b>

\* dont fruits secs et séchés

→ **42 tonnes de limes ont été exportées** pour une valeur de 27 millions de F CFP<sup>1</sup> (41 tonnes en 2015 pour une valeur de 32 millions de F CFP).

→ Les volumes commercialisés localement en fruits frais s'élèvent à environ 8 860 tonnes. S'ils évoluent peu par rapport à 2015 (+1,3%), la part de la production locale commercialisée a diminué. En effet, la couverture des besoins<sup>2</sup> en fruits frais (hors fruits secs et séchés) est de 46%, et perd 5 points par rapport à 2015, du fait de la baisse notable de la production locale et notamment des agrumes. Ce niveau est loin de celui atteint en 2006 et 2007 avec plus de 60%. Toutefois, si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges<sup>3</sup>, la couverture des besoins serait de l'ordre de 70%.



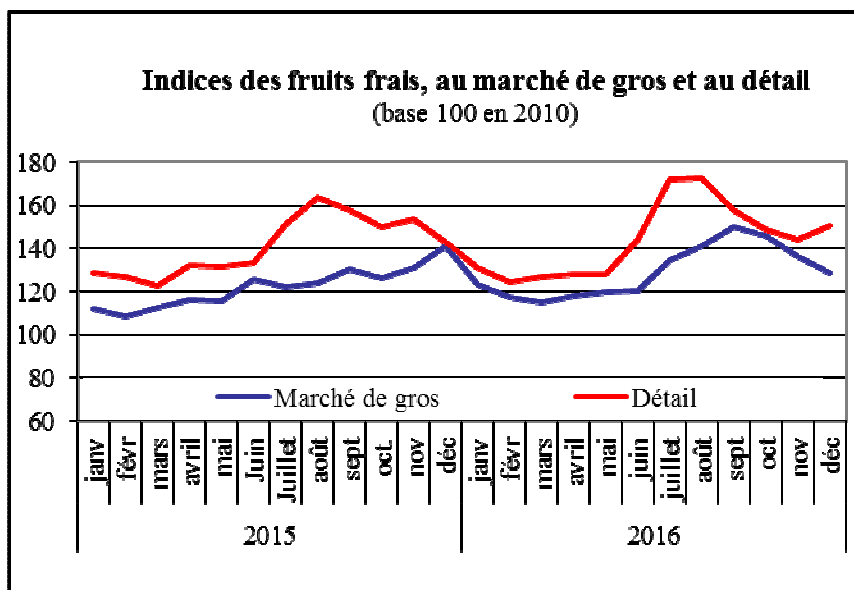
<sup>1</sup> Source : douanes.

<sup>2</sup> Concernant les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations) sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse.

<sup>3</sup> D'après les résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2016). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

→ L'indice des prix des fruits au marché de gros, calculé sur la production annuelle totale, est de 127 en 2016, soit 4% de plus par rapport à 2015 (123). Cette augmentation se note notamment sur les agrumes (+13% pour les oranges et +8% pour les citrons et limes), les ananas (+13%) et les bananes (+6%). A l'inverse, on notera une diminution de l'indice des prix des mangues (-27%) et des melons (-6%). Au détail (source : ISEE), en moyenne, l'indice des prix a augmenté de 2%, passant de 141 en 2015 à 144 en 2016.

Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :



## 2.2. Les légumes<sup>1</sup>

→ L'enquête mensuelle de la DAVAR (tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashes, suivies par l'ERPA, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF) a relevé 8 839 tonnes commercialisées<sup>2</sup> en 2016, contre 8 489 tonnes en 2015, soit 4% de plus. On notera toutefois qu'au vu de tensions apparues sur le marché fin 2015, certaines données ont pu être difficilement collectées, le bilan de l'année 2016 pouvant ainsi s'en trouver minoré pour partie. **Le marché de gros** a relevé, quant à lui, **3 562 tonnes<sup>3</sup>** pour 1 059 millions de F CFP en 2016, contre 3 724 tonnes et 1 042 millions de F CFP en 2015, soit une diminution de 4% en volume et une augmentation de 2% en valeur. Le prix moyen des légumes a ainsi augmenté de 6%, du fait notamment de l'augmentation des prix moyens des carottes (+40%), des oignons (+26%), des courgettes (+15%) et des tomates (+11%).

→ Globalement, en volume, **la production calédonienne commercialisée en 2016** (légumes frais, oignons, squashes, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à **12 746 tonnes**, soit 2% de moins qu'en 2015 (13 028 tonnes). Cette diminution est principalement due à celle des squashes, avec 1 362 tonnes en moins. La production a

<sup>1</sup> Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashes, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

<sup>2</sup> Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashes, suivies par l'ERPA.

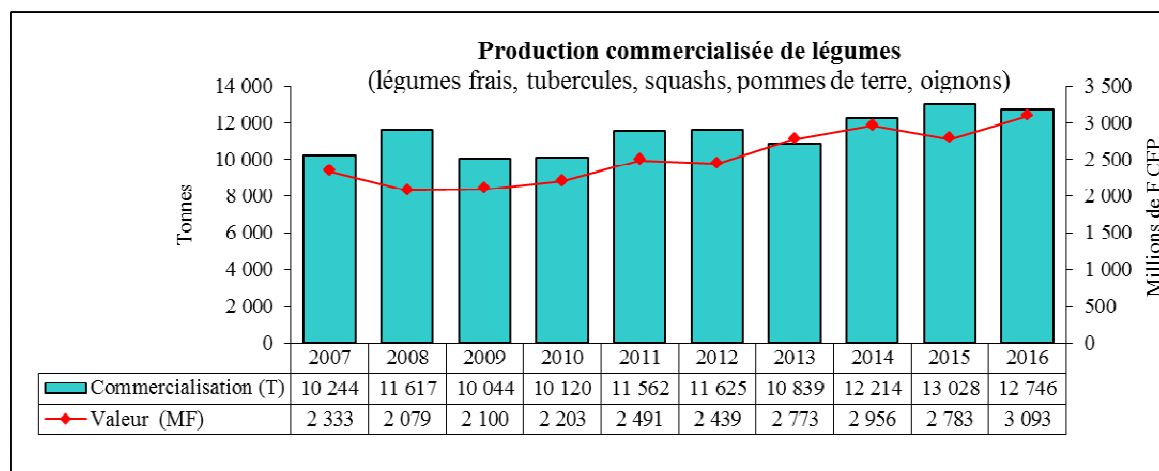
<sup>3</sup> Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.

augmenté en revanche de 11% en valeur, passant de 2,783 milliards de F CFP en 2015 à **3,093 milliards de F CFP** en 2016. 83% de l'ensemble des volumes commercialisés sont issus de la province Sud et 17% de la province Nord.

### Principaux légumes commercialisés en 2015 et 2016

(Sources : ERPA, DAVAR, Marché de gros, OCEF)

(tonnes)	2015	2016	Evolution
Salades	1 403	1 496	7%
Tomates	1 226	1 171	-4%
Concombres	883	970	10%
Choux de chine	762	769	1%
Carottes	807	685	-15%
Choux verts et blancs	744	606	-18%
Courgettes	371	341	-8%
Bananes poingo	134	228	70%
Aubergines	104	168	61%
Citrouilles	181	166	-8%
Poivrons	132	134	1%
Autres légumes	683	759	11%
<b>Total légumes frais et secs</b>	<b>7 430</b>	<b>7 493</b>	<b>1%</b>
<b>Squashes</b>	<b>3 808</b>	<b>2 445</b>	<b>-36%</b>
<b>Pommes de terre</b>	<b>565</b>	<b>1 323</b>	<b>134%</b>
<b>Oignons</b>	<b>666</b>	<b>802</b>	<b>20%</b>
<b>Tubercules tropicaux</b>	<b>559</b>	<b>682</b>	<b>22%</b>
<b>Production commercialisée totale</b>	<b>13 028</b>	<b>12 746</b>	<b>-2%</b>



#### ✓ Les légumes frais, oignons et tubercules tropicaux :

Si le bilan annuel reste positif (+4%), on observe des disparités sur l'année. Les trois premiers trimestres ont été dans l'ensemble plus conséquents qu'en 2015 (+11%). Cette augmentation se retrouve sur le premier et le troisième trimestre (+37% et +8% entre les deux années). Les conditions climatiques du premier trimestre ont été plus favorables que celles de 2015, où la région avait connu fin janvier une vague de chaleur, après le cyclone tropical OLA. On notera également la présence de stock d'oignons en début d'année 2016, non présents en 2015. Puis les volumes au 4<sup>ème</sup> trimestre baissent de 9% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015. En effet, suite aux épisodes pluvieux fin novembre où certaines communes ont été fortement impactées, les légumes locaux ont été moins abondants sur les étals.

### ✓ Les pommes de terre :

En 2016, environ 1 320 tonnes de pommes de terre ont été achetées aux producteurs, contre 540 tonnes en 2015. La campagne 2015 avait en effet été marquée par des difficultés d'approvisionnement en semences. La variété « Nadine », importée d'Australie après défection du principal fournisseur de Nouvelle-Zélande, avait été infectée par la bactérie *Ralstonia solanacearum*.

1 781 tonnes ont par ailleurs été importées, contre 1 460 tonnes en 2015 (+22%), la production locale de 2015 n'ayant par ailleurs pas permis d'approvisionner le début de l'année 2016. Ces importations proviennent uniquement de Nouvelle-Zélande.

En 2016, 8 tonnes de pommes de terre nouvelles ont transité au marché de gros (24 tonnes en 2015).

### ✓ Les squashes :

Si en 2015 près de 340 ha de **squashes** avaient été plantés, on note un recul d'environ un tiers des surfaces semées en 2016 (225 ha). Les exportations ont débuté en septembre, avec au total 2 384 tonnes, majoritairement exportés vers le Japon. Ces volumes ont diminué de 36% par rapport à 2015 (3 751 tonnes). Le marché de gros a quant à lui vu transiter 61 tonnes (56 tonnes en 2015).

➔ **Les importations de légumes** en 2016 s'élèvent à **5 296 tonnes<sup>1</sup> pour 748 millions de F CFP**, soit une diminution de 1% en volume par rapport à celui de 2015 (5 338 tonnes), et de 6% en valeur par rapport à celle de 2015 (798 millions de F CFP).

- ✓ 1 781 tonnes de pommes de terre ont été importées, contre 1 460 tonnes en 2015 (-33%). Le prix moyen des pommes de terre d'importation a augmenté de 2%.
- ✓ Les légumes secs, avec 401 tonnes en 2016 ont diminué de 11% en volume et de 9% en valeur par rapport à 2015. Leur prix moyen a augmenté de 2%.
- ✓ Pour l'ensemble des autres légumes frais importés, les volumes s'élèvent à 3 114 tonnes en 2016 pour 540 millions de F CFP, contre 3 427 tonnes et 610 millions de F.CFP en 2015 (-9% en volume et -11% en valeur). Cette diminution se note sur une grande partie des légumes importés, avec notamment -174 tonnes d'oignons, -43 tonnes en tomates, -35 tonnes de carottes et -19 tonnes de choux rouges. En 2016, le prix moyen à l'importation des légumes (hors pommes de terre et légumes secs) a diminué dans l'ensemble de 3% par rapport à 2015. Si le prix moyen des oignons a augmenté de 24%, celui des carottes (-24%), des choux rouges (-20%), des choux verts et blancs (-19%) et des tomates (-5%) a en revanche diminué.

---

<sup>1</sup> Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes et pommes de terre de conservation, source : Douanes.

**Principaux légumes importés en 2015 et 2016**

(source : Douanes)

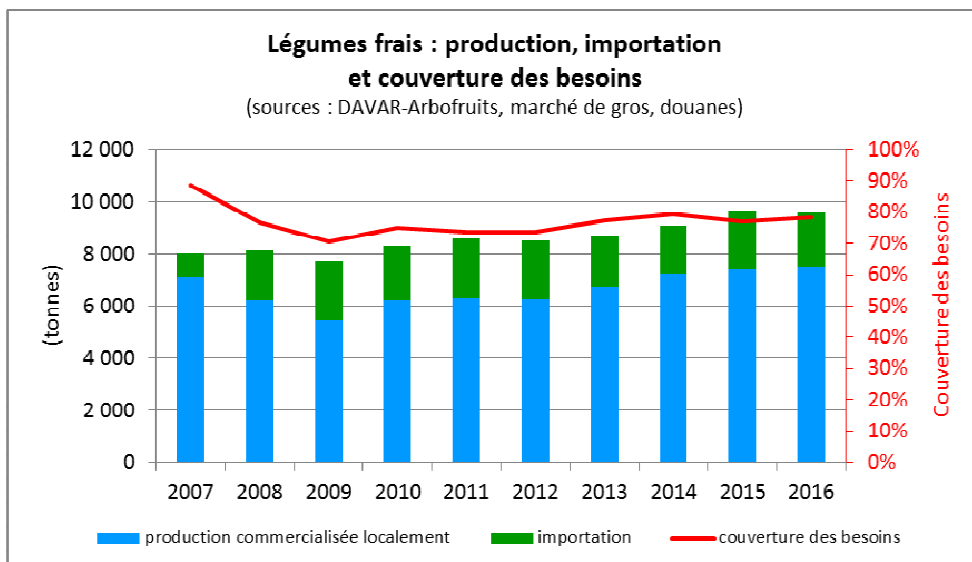
(tonnes)	2015	2016	Evolution
Pommes de terre	1 460	1 781	22%
Oignons	1 214	1 040	-14%
Carottes	668	633	-5%
Tomates	453	410	-10%
Choux verts	330	351	6%
Ail	212	189	-11%
Chicorées	72	24	-66%
Poivrons	65	82	27%
Choux fleurs	47	45	-6%
Echalotes	46	44	-4%
Brocolis	42	41	-2%
Choux rouges	42	23	-44%
Céleris	37	43	16%
Poireaux	36	36	0%
Courgettes	20	11	-44%
Choux de chine	12	15	22%
Autres légumes	130	127	-3%
Légumes secs	451	401	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>5 338</b>	<b>5 296</b>	<b>-1%</b>

➔ Les volumes commercialisés localement en légumes frais (hors oignons, squashes, pommes de terre et tubercules tropicaux) s'élèvent à environ 9 560 tonnes. Ils varient peu par rapport à 2015 (-1%). En volume, **la couverture des besoins<sup>1</sup>** en légumes frais s'établit à 78% (77% en 2015).

Les volumes commercialisés en oignons frais en 2016 sont d'environ 1 840 tonnes (-2% par rapport à 2015). La couverture des besoins en oignons est de 44% en 2016, soit 8 points de plus qu'en 2015. Enfin si la couverture des besoins en tubercules est de 100%, celle en légumes secs n'est que de 0,4%.

---

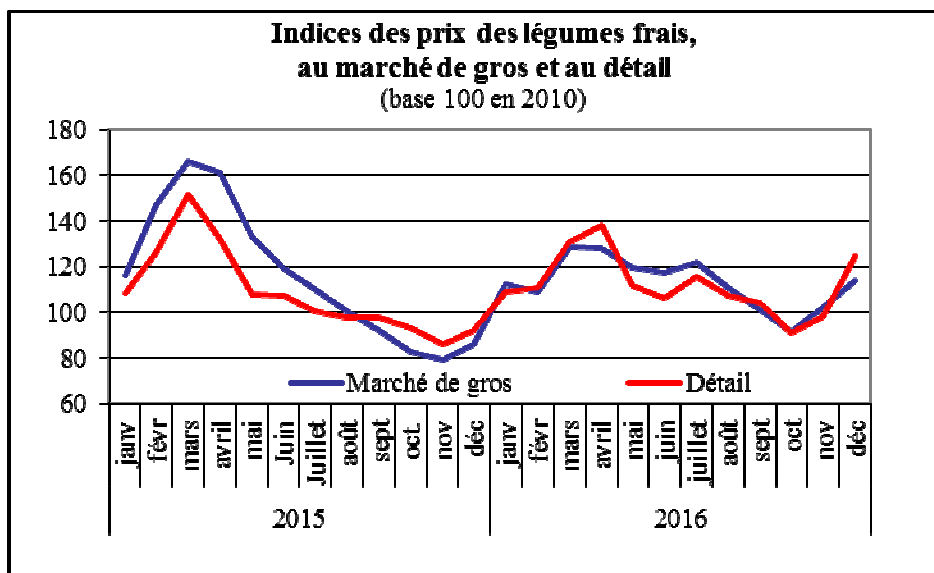
<sup>1</sup> Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.



➔ **L'indice des prix au détail** (source : ISEE) pour les légumes frais augmente de 4% en moyenne sur l'année, passant de 108 à 112 entre 2015 et 2016. **L'indice des prix au marché de gros** augmente dans l'ensemble de 5% entre 2015 et 2016, passant de 105 à 111.

Sur le premier semestre 2016, l'indice des prix au marché de gros a diminué de 13% par rapport au premier semestre 2015, et celui au détail de 4%. Sur l'ensemble de ce premier semestre, les principaux légumes voient leur indice des prix au marché de gros diminuer. 2016 a connu des conditions climatiques plus propices aux cultures maraîchères sur cette première partie de l'année. Par ailleurs, l'indice des prix au détail en 2015 avait fortement augmenté du fait de difficultés rencontrées pour faire venir certains produits sur le territoire, et ce malgré des ouvertures de quotas importantes.

Sur la période de juillet à décembre, l'indice des prix au marché de gros s'établit en moyenne à 106, soit 18% de plus que sur la même période 2015, et celui au détail est de 107 en moyenne (+13%). Sur ce deuxième semestre, les indices au marché de gros des carottes (+49%), des oignons (+28%), des courgettes (+15%), des tomates (+25%), des choux de chine (+24%) et des choux verts (+15%) ont nettement augmenté par rapport à la même période 2015. Si l'augmentation de l'indice des choux verts est principalement imputable au troisième trimestre, celui de 2015 ayant connu une baisse importante des cours pour ce produit avec des quantités conséquentes mises sur le marché, l'augmentation des indices sur la fin de l'année est consécutive aux pluies de fin novembre, où certaines communes ont été fortement impactées.



### 2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

**En 2016, les importations de café** se sont réparties en 305 tonnes de café vert (+24% par rapport à 2015), 191 tonnes de café torréfié (+7%) et 322 tonnes de concentrés et extraits de café (-5%). Ces volumes représentent 1 371 tonnes d'équivalent café vert, soit 2% de plus qu'en 2015 (1 341 tonnes). En valeur, les importations de café représentent 905 millions de F CFP, soit 7% de plus par rapport à 2015 (846 millions de F CFP). Au vu des données disponibles, moins d'une tonne d'équivalent café vert produit localement<sup>1</sup> en 2016 a été exportée (comme en 2015).

### 2.4. La vanille

Sur la campagne 2016, les achats aux producteurs des Iles par la Maison de la vanille de Lifou s'élèvent à 4,1 tonnes de vanille verte, contre 3,4 tonnes en 2015. Sur les Iles, 187 producteurs ont commercialisé leur vanille en 2016 (168 en 2015).

Le prix d'achat de la vanille verte est fonction de la qualité (5 000 F/kg pour les gousses de 1<sup>ère</sup> catégorie, 3 000 F/kg pour celles de 2<sup>ème</sup> catégorie et 1 000 F/kg pour celles de 3<sup>ème</sup> catégorie). A ce prix peut s'ajouter, pour la vanille de 1<sup>ère</sup> catégorie et au-delà de 5 kg livrés par producteur, une prime à la production pour tous les producteurs, et également une prime à la qualité pour les producteurs certifiés BioPasifika.

En 2016, 43 kg de vanille sèche ont été importés pour une valeur de 2,2 millions de F CFP soit 53% de moins qu'en 2015 en volume (91 kg) et 10% de plus en valeur (2 millions de F CFP). Ces importations restent toutefois relativement faibles par rapport au volume produit sur le territoire (moins de 10%).

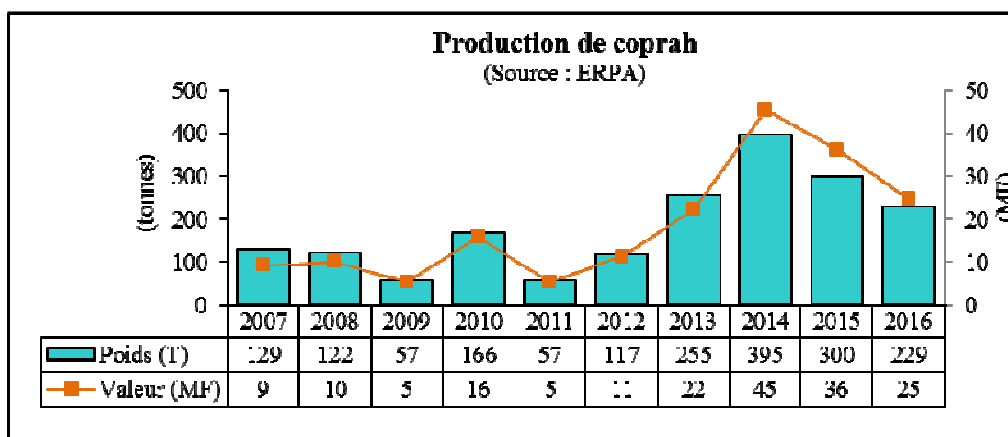
### 2.5. Le coprah

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis début 2011, la SAPO (Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, à Ouvéa, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès de la savonnerie (gérée par la SODIL), d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques et de divers clients (parfumerie). La SAPO commercialise également le tourteau de coprah, résidu de la trituration.

De 2006 à 2009, la production connaît dans l'ensemble une forte régression. En 2009, elle chute à 56,5 tonnes et l'on doit avoir recours à l'importation de 229,5 tonnes en provenance du Vanuatu. A partir de 2012, à la faveur d'une meilleure structuration de la filière, la production augmente pour atteindre 395 tonnes en 2014. Depuis deux ans, la production diminue à nouveau. Elle s'élève à 229 tonnes en 2016, soit 24% de moins qu'en 2015. 124 tonnes d'huile ont été commercialisées cette même année.

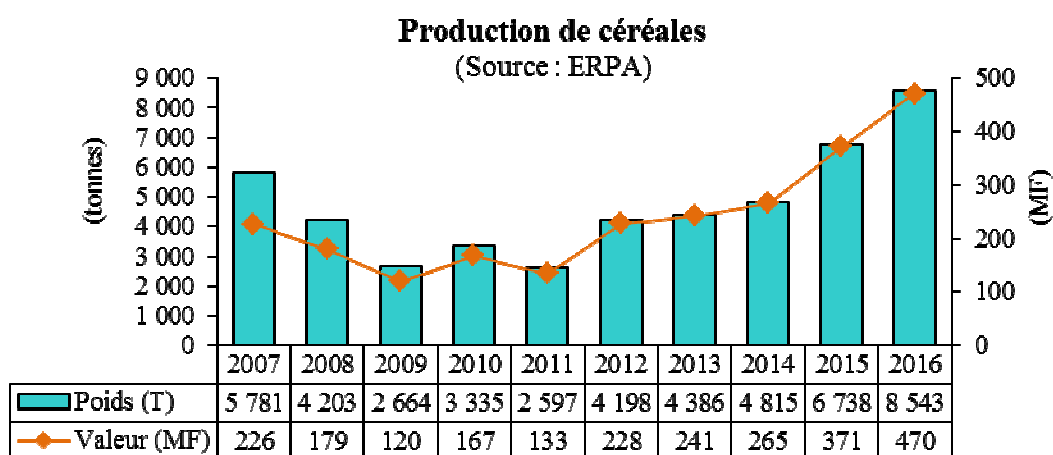
---

<sup>1</sup> L'évaluation des volumes exportés de café produit localement n'est pas toujours évidente, la distinction n'étant pas toujours possible notamment avec le café produit dans le Pacifique.



## 2.6. Les céréales

La céréaliculture, qui nécessite une mécanisation adaptée représentant un investissement parfois élevé, concerne une quarantaine de producteurs à l'origine des volumes commercialisés. En raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières, la production avait chuté sur la période 2009-2011. Un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière a ainsi été mis en place. En 2016, **la production** s'élève à 8 543 tonnes, soit 27% de plus qu'en 2015, et 77% de plus qu'en 2014. En valeur, la production de 2016 représente 470 millions de F CFP, soit 27% de plus qu'en 2015. La production 2016 concerne uniquement du maïs et est issue à 66% de la province Sud.



En 2016, les importations s'élèvent à 40 250 tonnes et 1 957 millions de F CFP, soit 5% de moins en volume et 13% de moins en valeur par rapport à 2015 (42 280 tonnes pour 2 249 millions de F CFP). Les prix des céréales ont dans l'ensemble diminué (-15% pour le maïs destiné à la provende, -12% pour le blé destiné à la minoterie, -10% pour le blé destiné à la provende et -3% pour le riz).

Les **importations** de céréales comprennent :

- 15 717 tonnes de blé destiné à la minoterie (16 754 tonnes en 2015, soit -6%),
- 10 592 tonnes de blé destiné à la provende (9 862 tonnes en 2015, soit +7%),
- 10 283 tonnes de riz (11 531 tonnes en 2015, soit -11%),
- 3 124 tonnes de maïs pour la provende (3 433 tonnes en 2015, soit -9%),
- pas d'importation de sorgho (1 tonne en 2015),
- 497 tonnes pour les autres céréales (orge, avoine, millet,...), contre 672 tonnes en 2015.



Toutes céréales confondues, la couverture des besoins avait fortement diminué depuis le début des années 2000, jusqu'en 2011 où elle a atteint son niveau le plus bas avec 5%. Elle s'améliore ces dernières années pour atteindre 18% en 2016, soit 4 points de plus qu'en 2015. Elle s'élève par ailleurs à 38% si l'on ne considère que les céréales destinées à la provende et 73% pour le maïs destiné à la provende. Ce dernier taux augmente de 7 points par rapport à 2015, du fait de l'augmentation des volumes produits en maïs provende et de la diminution des importations. Si l'on note une augmentation de 15% des volumes disponibles (produits localement et importés) sur l'année, cela est à relativiser au vu des variations de stock et de la nécessité de constituer un stock stratégique, avec la contrainte de devoir prévoir les importations d'une année sur l'autre. De fait la production locale 2016 permet de satisfaire les besoins du marché en maïs provende jusqu'aux prochaines récoltes, les importations n'étant alors plus nécessaires.

## 2.7. Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal et de niaouli ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles (source : douanes).

8,5 tonnes d'huiles essentielles<sup>1</sup> autres que d'agrumes, concernant à priori uniquement des huiles essentielles de santal, ont été exportées en 2016 (principalement vers la France métropolitaine), pour une valeur de 617 millions de F CFP. En 2015, 7,1 tonnes avaient été exportées pour 473 millions de F CFP, soit une augmentation de 20% en volume et de 30% en valeur.

172 kg d'huiles essentielles de niaouli ont été exportés pour une valeur de 117 500 F CFP (250 kg en 2015).

---

## III. L'AQUACULTURE

L'aquaculture de crevettes a commencé au début des années 80. Cette activité a rapidement pris de l'ampleur (augmentation des surfacesensemencées et amélioration des rendements à l'hectare) et a représenté à son apogée, en 2005, une production de 2 400 tonnes pour un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) de 2 milliards de F CFP. Depuis, la production de crevettes a régressé pour atteindre son niveau le plus bas en 2010, avec 1 150 tonnes. En effet, ces dernières années, éclosiers et aquaculteurs avaient rencontré des problèmes techniques et biologiques, avec des difficultés pour les éclosiers à approvisionner correctement les bassins en post-larves. Certains élevages ont par ailleurs connu des taux de survie et rendements faibles en raison de pathologies présentes dans certaines zones.

Sur la campagne 2015/2016, 615 hectares de bassins ont été mis en production, contre 492 hectares sur les 695 hectares existants la campagne précédente, suite à une importante pénurie de post-larves. 1 538 tonnes de crevettes ont été produites en 2016, contre 1 293 tonnes en 2015 (+19 %).

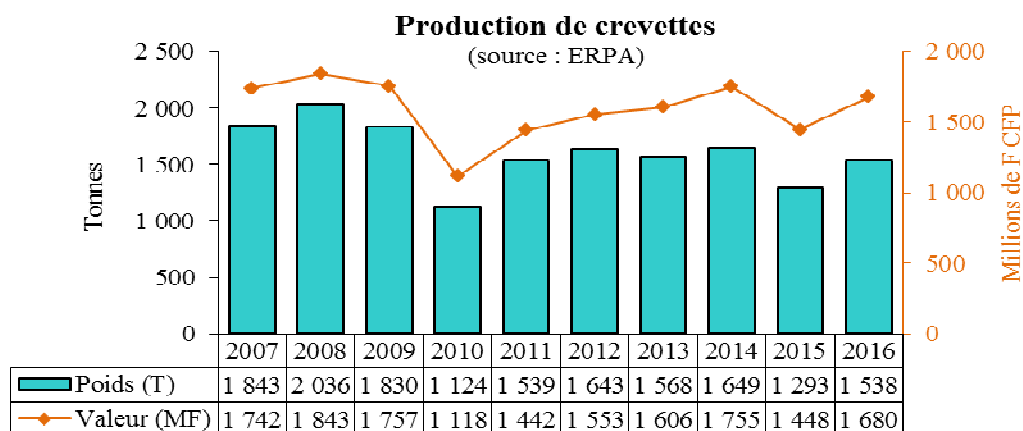
Le rendement moyen de la filière en tonnes par million de post-larvesensemencées reste stable avec 12,9 T/MPL en 2015/2016 (contre 12,8 T/MPL en 2014/2015). Les survies se maintiennent à 48%, avec un poids moyen en légère diminution pour la deuxième campagne consécutive (- 0,1g). Globalement les résultats 2015/2016 des bassinsensemencés

---

<sup>1</sup> Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques. Compris ici également le code douanier concernant les solutions concentrées d'huiles essentielles et sous-produits terpéniques.

confirment un retour à des performances à la hausse suite à une période difficile (2009/2010 - 2012/2013).

Compte tenu de l'augmentation des volumes produits, la production augmente également en valeur de 16% avec 1,68 milliard de F CFP en 2016, contre 1,45 milliard de F CFP en 2015.<sup>1</sup>



Les exportations de crevettes ont augmenté de 22% entre 2015 et 2016. 807 tonnes pour 1,3 milliard de F CFP ont été exportées en 2016, contre 662 tonnes pour 1,0 milliard de F CFP en 2015. 80% de ces volumes sont exportés vers le Japon en 2016.

La production d'écrevisses et d'huîtres n'est pas connue à ce jour. Les importations d'huîtres, essentiellement de Nouvelle-Zélande, sont de 124 tonnes en 2016 (121 tonnes en 2015). Les naissains d'huîtres (3,1 tonnes en 2016) proviennent de la France métropolitaine.

<sup>1</sup> Source : ERPA.

#### IV. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2016

En 2016, le chiffre d'affaires des filières agricoles (pour les filières connues à ce jour et détaillées ci-après) a augmenté de 2% par rapport à 2015, et s'élève à 8,2 milliards de F CFP.

Dans les filières animales, les premiers résultats montrent une régression en volume des volumes abattus en bovin sur 2016 (-11% et -361 tonnes) et une progression des volumes abattus en porcins et petits ruminants (+5% et +127 tonnes au total).

Les filières végétales quant à elles sont notamment marquées par :

- une régression des volumes produits en squashes (-36%),
- des volumes en pommes de terre en nette augmentation en 2016, après une mauvaise année 2015 (semences infectées par la bactérie *Ralstonia solanacearum*),
- une augmentation conséquente des volumes produits en céréales (+27%).

#### Comparaison entre les productions 2015 et 2016

(Mise à jour le 31 mars 2017. En tonnes et millions de F CFP)

	2015		2016*		Evolution / 2015	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
<b>Bovins viande</b>	<b>3 396</b>	<b>1 920</b>	<b>3 036</b>	<b>1 727</b>	<b>-11%</b>	<b>-10%</b>
<b>Porcins viande</b>	<b>2 603</b>	<b>1 401</b>	<b>2 722</b>	<b>1 464</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>
<b>Petits ruminants</b>	<b>151</b>	<b>74</b>	<b>159</b>	<b>78</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>
- cervidés viande	142	68	150	72	6%	5%
- ovins/caprins viande	9	5	9	5	2%	-2%
<b>Fruits et Légumes</b>	<b>17 525</b>	<b>4 149</b>	<b>16 871</b>	<b>4 388</b>	<b>-4%</b>	<b>6%</b>
- légumes frais	7 430	2 072	7 493	2 271	1%	10%
- tubercules tropicaux	559	290	682	328	22%	13%
- squashes	3 808	236	2 445	164	-36%	-30%
- pomme de terre	565	52	1 323	127	134%	142%
- oignons	666	133	802	203	20%	52%
- fruits	4 497	1 366	4 125	1 295	-8%	-5%
<b>Coprah</b>	<b>300</b>	<b>36</b>	<b>229</b>	<b>25</b>	<b>-24%</b>	<b>-31%</b>
<b>Céréales</b>	<b>6 738</b>	<b>371</b>	<b>8 543</b>	<b>470</b>	<b>27%</b>	<b>27%</b>
<b>Eleavage équin (ventes de poulains, estimation)</b>		<b>35</b>		<b>31,4</b>		<b>-10%</b>
<b>TOTAL agriculture (filières connues)</b>		<b>7 987</b>		<b>8 183</b>		<b>2%</b>
<b>Aquaculture (crevettes)</b>	<b>1 293</b>	<b>1 448</b>	<b>1 538</b>	<b>1 680</b>	<b>19%</b>	<b>16%</b>

Les importations sur les filières connues à ce jour ont diminué de 5% en valeur. Cette évolution est principalement due à l'importation des légumes frais qui affichent une diminution de 14%, des céréales (-13%), et des viandes bovines (-9%).

En volume et sur les filières connues à ce jour, on observe une tendance à la baisse des importations, avec -3%, du fait principalement de la filière céréales (-5% et -2 030 tonnes entre 2015 et 2016), des importations de viandes bovines (-11% et -239 tonnes) et de celles en légumes frais et oignons (-9% et -313 tonnes).

### Comparaison entre les importations 2015 et 2016

Filières - produits	2015		2016		Evolution / 2015	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
<b>Bovin</b>	<b>2 107</b>	<b>1 787</b>	<b>1 868</b>	<b>1 633</b>	<b>-11%</b>	<b>-9%</b>
<b>Porcin</b>	<b>609</b>	<b>195</b>	<b>645</b>	<b>222</b>	<b>6%</b>	<b>14%</b>
<b>Ovin</b>	<b>418</b>	<b>325</b>	<b>466</b>	<b>344</b>	<b>11%</b>	<b>6%</b>
<b>Fruits et Légumes</b>	<b>9 929</b>	<b>1 907</b>	<b>10 399</b>	<b>1 977</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>
- légumes frais	2 213	538	2 074	464	-6%	-14%
- légumes secs	451	78	401	71	-11%	-9%
- pomme de terre	1 460	110	1 781	137	22%	24%
- oignons	1 214	71	1 040	76	-14%	7%
- fruits	4 592	1 110	5 103	1 229	11%	11%
<b>Céréales</b>	<b>42 280</b>	<b>2 249</b>	<b>40 250</b>	<b>1 957</b>	<b>-5%</b>	<b>-13%</b>
<b>TOTAL (filières connues)</b>		<b>6 463</b>		<b>6 132</b>		<b>-5%</b>
Essence niaouli	0,4	1,3	0,7	2,6	87%	98%
Vanille	0,1	2,0	0,04	2,2	-53%	10%
Horticulture ornementale		106,9		94,6		-12%
Poulet et réformes	9 362	2 232	9 465	2 105	1%	-6%
Volaille de basse-cour	255	256	240	228	-6%	-11%
Lapin	6,7	5,2	6,7	5,2	0%	0%
Ovoproduits	29	25	21	14	-28%	-46%
Œufs (équival. millions d'œufs)	9,3	149	8,8	143	-5%	-4%
Produits laitiers (équival. milliers de litres de lait)	86 998	4 819	87 248	4 487	0%	-7%
Miel	3,8	3,8	4,5	5,6	19%	47%
Café (ECV)	1 340	846	1 371	905	2%	7%
<i>Huître (hors naissains)</i>	<i>122</i>	<i>121</i>	<i>124</i>	<i>128</i>	<i>1%</i>	<i>6%</i>